

Seuil de l'usure au 01/07/2010

Pour les entreprises, le seuil de l'usure pour les découverts en compte passe à 13,39% à compter du 01/07/2010. A titre d'indication, le taux effectif pratiqué au deuxième trimestre 2010 par les établissements de crédit s'est porté à 10,04%.
Source : Avis JO du 28/06/2010

Croissance des crédits accordés aux TPE/PME

Suite à l'engagement des banques françaises de mettre 96 milliards d'euros à la disposition des petites et moyennes entreprises pour l'année 2010, la Banque de France a observé à fin avril une progression de 3,3% des encours de crédits. Cette croissance se traduit par un net recul des dossiers déposés auprès de la médiation du crédit (-43% entre les mois de mai et février). En comparaison avec la zone euro qui fait actuellement face à une contraction des crédits aux entreprises (-2,6% sur l'ensemble de la zone, -3,1% en Allemagne), les banques françaises démontrent leur soutien aux TPE/PME.
Source : CP - Fédération Bancaire Française - 14/06/2010